

L'application du système de capitalisation de crédits au Département de Français de l'École supérieure des Langues étrangères de l'Université Nationale de Hanoi

*NGUYEN Quang Thuan
ESLE -Université Nationale de Hanoi*

Résumé:

Au cours de ces dernières années, de nombreuses études montrent le rôle effectif du système de capitalisation de crédits (SCC) dans la restructuration des méthodes pédagogiques lorsque ce système est utilisé de manière appropriée en se fondant sur les résultats de l'apprentissage et la charge de l'étudiant. Le Département de Français de l'École supérieure des Langues étrangères de l'Université Nationale de Hanoi (ESLE-UNH) a appliqué à titre d'essai ce système de crédits capitalisable pendant 4 années (1997-2001) et à partir de l'année universitaire 2005-2006 l'a mis en place de façon officielle. La présente communication a voulu évaluer l'application du SCC au Département de Français de l'ESLE-UNH. présenter comment nous avons mis en place de ce système dans la formation du Département afin de dégager par la suite des effets positifs ainsi que des difficultés lors de son application. Nous essayons enfin d'avancer quelques propositions pour mettre en œuvre efficacement ce système dans la formation universitaire des langues.

Qu'est-ce qu'un système de crédits capitalisable (SCC)?

Un système de crédits est une méthode qui permet d'attribuer des crédits à toutes les composantes d'un programme d'études. La définition des crédits au niveau de l'enseignement supérieur se base sur les paramètres suivants: charge de travail de l'étudiant, nombre d'heures de cours et objectifs de formation.

Le système de capitalisation de crédits est donc un système centré sur l'étudiant, basé sur la **charge de travail à réaliser par l'étudiant** afin d'atteindre les objectifs du programme qui se définissent en terme de **connaissances et de compétences à acquérir**.

La charge de travail de l'étudiant à prendre en considération concerne la définition du temps nécessaire à accomplir toutes les activités éducatives, telles qu'assister aux cours, participer à des séminaires, étudier de manière indépendante et personnelle, se préparer et se soumettre aux examens, préparer des projets, etc.

Le crédit repose sur le principe selon lequel le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant 15 semaines d'études. Les crédits représentent un nombre d'heures minimum d'activités académiques, l'étudiant doit voir à mettre l'effort personnel nécessaire pour atteindre ses objectifs et répondre aux exigences de son programme, de ses cours et/ou des activités académiques auxquels il participe. Des crédits sont donc attribués à toutes les composantes d'un programme d'études en fonction de la quantité de travail (cours, modules, stages, laboratoires, mémoire, thèse, etc.) que chaque activité requiert pour réussir ses objectifs propres par rapport au travail total nécessaire. L'étudiant doit s'attendre à mettre environ 2 heures de travail personnel (lecture, travaux, exercices, étude, etc.) pour chaque heure de cours (**50 minutes**).

Pour un cours de 2 crédits, par exemple, les activités académiques représentent 30 heures et le travail personnel, 60 heures (2 x 30 heures). Il doit s'attendre à fournir environ 60 heures de travail personnel pour chacun de ses cours de 2 crédits. La valeur d'un crédit représente donc environ 45 heures de travail. Cette pondération n'est pas une valeur absolue mais représente l'effort moyen

qui devrait permettre à l'étudiant d'obtenir les résultats minimums requis pour la réussite de ses cours. Il n'est cependant pas rare de voir des cours qui exigent encore plus de temps de travail personnel compte tenu des résultats visés par l'étudiant et de son efficacité face à la matière et aux tâches qui lui sont demandées.

Les crédits ne s'obtiennent qu'après l'achèvement complet du travail à fournir et réaliser et l'évaluation appropriée des résultats de l'apprentissage. Ceux-ci correspondent à un ensemble de compétences définissant ce que l'étudiant saura, comprendra, ou sera capable de faire après avoir achevé son parcours de formation, qu'elle qu'en soit la durée.

L'étudiant fait son choix de cours parmi les différentes catégories de cours qui lui sont offerts (obligatoires, optionnels, au choix et dans différents blocs de cours auxquels il a accès pour son programme particulier.

La notation des résultats aux évaluations est faite selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points. L'échelle de notation classe les étudiants sur une base statistique. C'est pourquoi les données statistiques concernant les résultats des étudiants sont une condition préalable à l'application du système de notation. Il faut mentionner qu'aucune valeur numérique « sur 100 » ou « sur 10 » ne sera donnée, sauf dans de rares exceptions, même si le calcul de base des résultats vient du calcul de bonnes réponses sur un total de réponses possibles, comme dans le cas d'examens. Ce pourcentage sera toujours transformé en son équivalence lettrée avant d'être donné à l'étudiant.

La mise en place du SCC au Département de Français de l'ESLE - UNH

En 1997, dans le but de faire de la formation l'autoformation et d'améliorer la qualité de la formation, l'ESLE-UNH a choisi le Département de Français pour appliquer la formation par système de crédits à titre d'essai. Cette expérimentation a duré pendant 4 ans (de 1997 à 2001). L'organisation de l'enseignement était appliquée totalement selon la formation par système de crédit, sauf le volume horaire qui restait la même (210 unités d'enseignement). Les étudiants pouvaient choisir les cours à leur gré. Les classes étaient organisées en fonction de chaque cours. C'est-à-dire que les classes traditionnelles « n'existent plus ».

À partir de 2006, comme toutes unités de formation de l'université, le département de Français a appliqué la formation par système de crédits, mais partielle, surtout pour l'organisation de l'enseignement. Le volume horaire du programme de formation a été réduit au profit du travail personnel des étudiants sans que les objectifs et les contenus du programme changent. En effet, 210 unités d'enseignement du programme ont été converties en 140 crédits. Le volume horaire a été considérablement réduit. Le volume horaire (activités académiques en salle de classe) est passé de 3150 heures à 2100 heures. Concernant les cours, le programme offre des cours obligatoires et des cours optionnels, mais les étudiants n'ont pas encore le droit de choisir les cours à leur gré. Et les classes traditionnelles restent existantes.

L'évaluation de l'application du SCC au Département de Français de l'ESLE - UNH

Pour évaluer l'application du SCC au Département de Français de l'ESLE-UNH, nous avons choisi comme démarche d'investigation les enquêtes par entrevue et l'observation directe, de manière complémentaire. Les deux enquêtes par entrevue, l'une auprès des enseignants (n = 20) et l'autre auprès des étudiants (n = 32), ont été menées. Il s'agit des entrevues semi-dirigées. La présente étude est donc de type de recherche qualitative à visée descriptive. Une analyse catégorielle a été effectuée sur les données recueillies. Selon cette méthode, le contenu discursif est étudié en fonction des questions de recherche formulées.

Les résultats obtenus montrent que le système de capitalisation de crédits est une nouveauté et présente des avantages certains, mais aussi des difficultés non seulement pour les étudiants et les enseignants mais aussi pour l'établissement.

Sur 20 enseignants interrogés, 5 a manifesté une attitude négative vis-à-vis de la formation par système de crédits.

La grande majorité des enseignants (67%) disent que la formation par système de crédits est nouvelle mais

Pour les étudiants, ils sont pour la plupart plus actifs dans leur apprentissage. Ils sont vraiment responsables de leur apprentissage et de leurs résultats d'études. Ils peuvent gérer eux-mêmes leur temps consacré aux études pour achever leur parcours de formation. Ils travaillent plus studieusement et plus sérieusement qu'avant. Ils sont plus autonomes

Concernant les enseignants, ils ont l'occasion de se familiariser avec une nouvelle forme de formation avant-gardiste – formation par système de crédits capitalisable, de se perfectionner en pédagogie, en informatique, etc. Ils sont dans l'ensemble plus « compétitifs ».

Pour l'établissement, le système de crédits facilite la lecture et la comparaison des programmes d'études pour tous les étudiants, tant locaux qu'étrangers. Il facilite également la mobilité et la reconnaissance académique. Il aide l'université à organiser et à réviser ses programmes d'études. Il peut s'utiliser dans le cadre de programmes et de modes d'enseignement diversifiés. Il renforce l'attractivité de sa formation pour les étudiants d'autres universités.

A côté des avantages présentés par la formation par système de crédits capitalisables, la formation de ce type ont provoqué des difficultés non négligeables.

- Les étudiants ont mis assez de temps pour se familiariser avec le SCC qui est très nouveau pour eux. Ils ont du mal à choisir les cours à leur gré ; même les cours optionnels – puisqu'il manque d'enseignants qui sont capables d'enseigner plusieurs cours. Ils ont des difficultés pour changer d'habitudes de travail.

Quant aux enseignants, ils ont des difficultés pour donner des tâches, des travaux pratiques à faire aux étudiants. Ils ont dû travailler très fort et beaucoup plus qu'avant. La grande majorité des enseignants disent qu'ils n'ont pas encore été bien formés à la formation par le SCC.

Pour l'organisation de la formation, l'enseignement et l'apprentissage ont souvent été mal organisés parce que les enseignants, les étudiants ont pas peu de connaissances sur ce système.

Les cours de pratiques de langues posent de gros problèmes – ils prennent beaucoup de temps pour la pratique mais le nombre d'heures d'activités académiques diminue (environ 1000 heures de cours avant contre environ 600 heures de cours à présent), ce qui touche directement la qualité de l'apprentissage des étudiants, et bien sûr la qualité de la formation.

Les méthodes pédagogiques « traditionnelles » ne conviennent pas à la formation par le SCC. La pratique évaluative ne convient pas non plus à la formation par le SCC, puisque toutes les composantes du programme sont créditées.

Un gros obstacle est difficile à surmonter, c'est le manque de ressources documentaires, ce qui ne convient pas du tout à la formation par SCC.

Les problèmes de locaux se posent toujours, ce qui empêche d'appliquer ce système.

Il arrive souvent que certaines classes soient trop nombreuses et les autres ne le soient pas. D'autre part, les classes de type « traditionnel » n'existent plus. La gestion des étudiants est difficile. Il n'est pas facile d'organiser des activités de l'Union de la Jeunesse.

Le secrétariat ont aussi des difficultés dans la gestion des dossiers académiques, car il manque de réseau informatique d'administration et gestion scolaire.

Les étudiants ont des difficultés pour se déplacer lorsqu'ils changent de cours.

Enfin, le taux d'échec est souvent plus élevé qu'avant à cause de l'exigence du SCC.

A partir des problèmes dégagés ci-dessus, nous essayons d'avancer quelques propositions afin de mieux appliquer le SCC dans la formation des étudiants.

Les enseignants, les secrétaires d'études doivent être bien formés à la mise en œuvre la formation par le SCC.

Les étudiants doivent être bien informés de ce système.

Le syllabus des cours doit être bien élaboré.

Les enseignants doivent être bien formés: un cours peut être assurés par plusieurs enseignants et un enseignants doit enseigner plusieurs cours.

Les enseignants et les étudiants doivent changer d'habitude de travail.

Les enseignants participent davantage aux travaux de recherche pour d'abord se perfectionner et pour assurer leur enseignement selon le nouveau système.

Une formation de recyclage réservée aux enseignants – ils doivent donc être bien formés – puisqu'en principe, un cours peut être enseigné par plusieurs enseignants et un enseignant doit être capable d'enseigner plusieurs cours.

Les étudiants savent apprendre à apprendre.

Les cours sont bien intégrés.

L'innovation pédagogique se fait fréquemment.

Les étudiants doivent faire constamment leurs efforts dans leurs études.

Il faut avoir suffisamment de ressources documentaires.

Il est nécessaire d'avoir des enseignants consultants pour guider les étudiants à choisir des cours, à étudier, etc.

Les salles de cours doivent être bien équipées.

Les enseignants doivent être bien payés.

L'administration, la gestion scolaire... doivent être informatisées.

Conclusion

Les résultats obtenus de la présente étude permettent de conclure que système de crédits capitalisables peut être appliqué à la formation universitaire au Vietnam.

En effet, ce système jouera un rôle effectif dans la restructuration des méthodes pédagogiques lorsqu'il est utilisé de manière appropriée en se fondant sur les résultats de l'apprentissage et la charge de l'étudiant. Il offre une base solide pour l'établissement de relations de confiance au sein des universités mais aussi entre les différents établissements, cycles, disciplines. Il permettra de faire des processus de formation ceux d'autoformation.

BIBLIOGRAPHIE

- AIPU (2007). *Vers un changement de culture en enseignement supérieur. Regards sur l'innovation, la collaboration et la valorisation*, Actes du 24^e Congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire, Université de Montréal, Canada.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2008). *Des acquis à préserver et des défis à relever pour les universités québécoises*, Québec, Canada.
- UNESCO (2008). *L'éducation pour tous en 2015, Un objectif accessible ?*. UNESCO.